



Prise d'effet du regroupement d'actions de Soitec

Bernin (Grenoble), France, le 8 février 2017 – Soitec (Euronext Paris), leader mondial de la conception et de la production de matériaux semi-conducteurs innovants, annonce ce jour la prise d'effet du regroupement de ses actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte de ses actionnaires en date du 25 juillet 2016.

Ce regroupement a été opéré par voie d'échange de 20 actions anciennes de 0,10 euro de valeur nominale chacune contre 1 action nouvelle de 2,00 euros de valeur nominale.

Les modalités de ce regroupement sont décrites au sein de l'avis publié le 23 décembre 2016 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ainsi que dans le communiqué de presse de la Société en date du 9 janvier 2017 (disponible sur le site Internet de la Société au lien suivant : <https://www.soitec.com/fr/investisseurs>).

Le capital social de la Société s'élevant à 60 623 020 euros est désormais divisé en 30 311 510 actions ordinaires de 2,00 euros de valeur nominale chacune, en ce inclus 5 572 actions auto-détenues.

Ce jour, date de la première cotation sous le code ISIN FR0013227113, le cours de l'action nouvelle (mnémonique « SOI ») était de 38 euros à l'ouverture du marché Euronext Paris.

Les actions anciennes identifiées sous le code ISIN FR0004025062 ont été radiées.

En application des articles L. 228-6-1 et R. 228-12 du Code de commerce, les actions nouvelles qui n'auraient pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus seront vendues en bourse par les teneurs de comptes et les sommes provenant de la vente seront réparties proportionnellement aux droits formant rompus des titulaires de ces droits. Ces derniers seront ensuite indemnisés directement par leurs intermédiaires financiers dans un délai de 30 jours à partir de ce jour.

Soitec confirme que ses actions nouvelles sont éligibles au Service de Règlement Différé Long Seulement (SRD Long Only), ainsi qu'au dispositif PEA-PME régi par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014.

La Société rappelle que le nouveau ratio d'attribution d'actions des obligations à option de souscription et/ou de conversion en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises le 18 septembre 2013 et arrivant à échéance le 18 septembre 2018 (code ISIN FR0011566793, mnémonique « YSOIA ») est de 0,066 action pour 1 OCEANE.

A propos de Soitec

Soitec (Euronext, Paris) est un leader mondial de la conception et de la production de matériaux semi-conducteurs innovants. L'entreprise s'appuie sur ses technologies uniques pour servir les marchés de l'électronique. Avec plus de 3000 brevets, elle mène une stratégie d'innovations disruptives pour permettre à ses clients de disposer de produits qui combinent performance, efficacité énergétique et compétitivité. Soitec compte des sites industriels, des centres de R&D et des bureaux commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.soitec.com et suivez-nous sur Twitter : @Soitec_FR.

Relations investisseurs :

Steve Babureck

+33 (0)6 16 38 56 27

+1 858 519 6230

steve.babureck@soitec.com

Contacts presse :

Camille Dufour

+33 (0)6 79 49 51 43

camille.dufour@soitec.com

Isabelle Laurent

+33 (0)1 53 32 62 51

isabelle.laurent@ddbfinancial.fr

Relations actionnaires individuels :

Claire Stromboni

+ 33 (0)4 76 92 75 12

claire.stromboni@soitec.com

Fabrice Baron

+33(0)1 53 32 61 27

fabrice.baron@ddbfinancial.fr

#